

NOTE DE SERVICE

Destinataires : Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAAF) – Fournisseurs et autorisateurs enregistrés

Expéditeur : David Schachow, directeur par intérim, Programme d'appareils et accessoires fonctionnels

Date : Le 5 août 2021

Objet : Soumission par voie électronique – Passer des demandes par télécopieur aux demandes en ligne uniquement

Comme vous le savez, le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAAF) est passé avec succès à un nouveau canal électronique pour la soumission des demandes de remboursement pour toutes les catégories d'appareils. Ce canal permet aux fournisseurs enregistrés auprès du PAAF de soumettre leurs demandes par voie électronique, ce qui améliore le délai de traitement et fournit des services plus simples, plus rapides et de meilleure qualité à nos clients qui ont besoin d'un financement pour des appareils admissibles.

Afin de soutenir la modernisation de l'ensemble du gouvernement de l'Ontario et de poursuivre l'évolution vers une solution numérique pour la soumission et le traitement des demandes de remboursement au sein du PAAF, le PAAF éliminera l'utilisation des télécopies pour la soumission des demandes par les fournisseurs. **À partir du 1^{er} janvier 2022, le PAAF n'acceptera que les demandes d'appareils soumises par voie électronique.** Toute demande envoyée par la poste, messagerie ou télécopie, et reçue le 1^{er} janvier ou après, sera retournée au fournisseur.

Beaucoup d'entre vous ont déjà commencé à utiliser la soumission par voie électronique comme principale méthode de soumission des demandes de remboursement. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, le PAAF a élaboré une documentation détaillant les processus et répondant aux questions les plus courantes. Veuillez voir :

- [Spécifications techniques pour les soumissions électroniques](#) (en anglais seulement)
- [Guide rapide de la soumission électronique](#) (en anglais seulement)
- [FAQ sur la soumission électronique](#) (en anglais seulement)

En outre, le personnel du PAAF a commencé à communiquer avec les fournisseurs qui n'ont pas encore entamé cette transition et à leur offrir l'assistance nécessaire. Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec adpvendors@ontario.ca.

Nous vous remercions de votre soutien alors que nous nous efforçons d'accroître l'efficacité et la responsabilité des fournisseurs et des clients.

David Schachow
Directeur par intérim